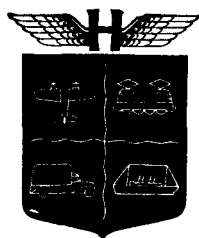


1858



1958

Compagnie d'Assurances Générales l'HELVETIA
Allgemeine Versicherungs-Gesellschaft HELVETIA
General Insurance Company HELVETIA, Limited

ST-GALL / ST. GALLEN

(SUISSE / SCHWEIZ / SWITZERLAND)

Fondée en 1858 / Gegründet 1858 / Estd. 1858

	France suisses Schweizerfranken Swiss francs
Capital social / Aktienkapital / Share Capital :	10.000.000
Moyens de garantie / Garantiemittel / Guarantee Funds	74.697.915
Primes brutes / Bruttoprämien / Gross Premiums 1957 :	57.675.600

Assurances transports et réassurances

Transportversicherungen und Rückversicherungen

Marine Insurance and Reinsurance



OVOMALTINE

Fortifiant de

prestige mondial composé d'aliments naturels

faciles à digérer.

Un produit

WANDER

Pour vos imprimés :

IMPRIMERIE DU

**BIENFAITURE
PONCTUALITÉ
RAPIDITÉ**

JOURNAL DE GENÈVE

Téléphone 25 72 17

SOCIÉTÉ ANONYME

FIDUCIAIRE SUISSE

BALE	Freiestrasse 90
Zurich	Talstrasse 80
Genève	Rue du Mont-Blanc 3
Lausanne	Place St-François 14^B

ORGANISATIONS • REVISIONS • EXPERTISES
QUESTIONS FISCALES

Canadiennes et Vêtements de travail

confection très soignée, grand stock
disponible, exécution rapide de toutes
commandes, exportation pour tous pays.
Veuillez demander les offres à notre
bureau de vente

*MONTEX S.A., 4, rue du Mont-Blanc,
GENÈVE, Suisse.*

*Câbles: Efimexport, Genève
Téléphone: (022) 32 66 12*

SIEMENS

RADIODIAGNOSTIC — RADIOTHÉRAPIE
PHYSIQUE MÉDICALE

Ondes courtes — Ultra-Sons

Courants diadynamiques — Electro-chirurgie

Courants d'excitations — Electro-chocs

Electrocardiographie — Mesure du métabolisme

Lampes de quartz — Original Hanau — Lampes opératoires

ÉQUIPEMENTS DENTAIRES

SIEMENS S. A. DEPT. SIREWA

Zurich

Lausanne

Löwenstrasse 35

Chemin de Mornex 1



*Spécialités
pharmaceutiques*

DR WILD & C^{IE}

LANGE GASSE 4

BALE

LABORATOIRES VIFOR

S. A.



PRODUITS PHARMACEUTIQUES

GENÈVE (SUISSE)

Laboratoires

SAPOS S. A.

*Spécialités
pharmaceutiques*



RUE GUSTAVE-MOYNIER 5

Precisa

Ein Produkt schweiz.
Präzisionsarbeit



ERNST JOST AG

Zürich Sihlstr. 1 Tel. (051) 27 23 10

LA RÉSIDENCE

Florissant 11 GENÈVE

Hôtel - Restaurant - Bar

Grands et petits salons pour réceptions

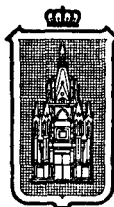
200 lits 60 salles de bains

Téléphone dans toutes les chambres

Deux tennis - Parc pour autos

Arrangements pour familles

Tél. 24 13 80 (8 lignes)



HÔTEL RICHEMOND

GENÈVE

Nouvelle aile de luxe
Salles de réunions

Grill-Bar *Le Gentilhomme*
Apéritif et dîner dansants

Tél. 32 71 20

*Famille Armleder
depuis 1875*



Pour leurs conférences, ils
se réunissent toujours au

Buffet de la Gare à Berne

F. E. KRÄHENBÜHL

Téléphone 2 34 21

Hôtel du Rhône GENÈVE



Le plus récent, construit
en 1950, en plein centre.
Situation tranquille au
bord du Rhône, quai
Turretini. 200 cham-
bres, toutes avec salle de
bain, douches ou cabinet
de toilette et radio.

Garage dans la maison
Agence de voyages.

Prix à partir de fr. 16,—, chambre,
petit-déjeuner et service compris.

Tél. 32 70 40 Télégr. : RHONOTEL

Institut Minerva Zurich

Préparation à
l'Université et
l'École Polytechnique

Section commerciale
Cours pour
aides-médecins

EXTRAIT DES STATUTS
DU COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE
(adoptés le 25 septembre 1952)

ARTICLE PREMIER. — Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), fondé à Genève en 1863, consacré par les Conventions de Genève et par les Conférences internationales de la Croix-Rouge, est une institution indépendante ayant son statut propre.

Il est partie constitutive de la Croix-Rouge internationale ¹.

ART. 2. — En tant qu'association régie par les articles 60 et suivants du Code civil suisse, le CICR possède la personnalité civile.

ART. 3. — Le CICR a son siège à Genève.

Il a pour emblème la croix rouge sur fond blanc. Sa devise est « *Inter arma caritas* ».

ART. 4. — Le CICR a, notamment, pour rôle :

- a) de maintenir les principes fondamentaux et permanents de la Croix-Rouge, à savoir : l'impartialité, une action indépendante de toute considération raciale, politique, confessionnelle ou économique, l'universalité de la Croix-Rouge et l'égalité des Sociétés nationales de la Croix-Rouge;
- b) de reconnaître toute Société nationale de la Croix-Rouge nouvellement créée ou reconstituée et répondant aux conditions de reconnaissance en vigueur, et de notifier cette reconnaissance aux autres Sociétés nationales;
- c) d'assumer les tâches qui lui sont reconnues par les Conventions de Genève, de travailler à l'application fidèle de ces Conventions et de recevoir toute plainte au sujet de violations alléguées des Conventions humanitaires;
- d) d'agir, en sa qualité d'institution neutre, spécialement en cas de guerre, de guerre civile ou de troubles intérieurs; de s'employer en tout temps à ce que les victimes militaires et civiles desdits conflits et de leurs suites directes reçoivent protection et assistance, et de servir, sur le plan humanitaire, d'intermédiaire entre les parties;
- e) de contribuer, en vue desdits conflits, à la préparation et au développement du personnel et du matériel sanitaires, en collaboration avec les organisations de la Croix-Rouge et les Services de santé militaires et autres autorités compétentes;
- f) de travailler au perfectionnement du droit international humanitaire, à la compréhension et la diffusion des Conventions de Genève et d'en préparer les développements éventuels;
- g) d'assumer les mandats qui lui sont confiés par les Conférences internationales de la Croix-Rouge.

Le CICR peut en outre prendre toute initiative humanitaire qui entre dans son rôle d'institution spécifiquement neutre et indépendante et étudier toute question dont l'examen par une telle institution s'impose.

ART. 6 (alinéa premier). — Le CICR se recrute par cooptation parmi les citoyens suisses. Le nombre de ses membres ne peut dépasser vingt-cinq.

¹ La Croix-Rouge internationale comprend les Sociétés nationales de la Croix-Rouge, le Comité international de la Croix-Rouge et la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge. L'expression « Sociétés nationales de la Croix-Rouge » couvre également les Sociétés du Croissant-Rouge et la Société du Lion et Soleil Rouges.

ADRESSES DES COMITÉS CENTRAUX

- AFGHANISTAN — Croissant-Rouge afghan, *Kaboul*.
- ALBANIE — Croix-Rouge albanaise, 35, Kruga e Barrikadavet, *Tirana*.
- ALLEMAGNE (République fédérale) — Croix-Rouge allemande dans la République fédérale, 71, Friedrich-Ebert-Allee, *Bonn*.
- ALLEMAGNE (République démocratique) — Croix-Rouge allemande dans la République démocratique, 11, Kaitzerstrasse, *Dresde*.
- ARGENTINE — Croix-Rouge argentine, Yrigoyen 2068 (R.72), *Buenos Aires*.
- AUSTRALIE — Croix-Rouge australienne, 122-128, Flinders Street, *Melbourne*.
- AUTRICHE — Croix-Rouge autrichienne, 3, Gusshausstrasse, *Vienne IV*.
- BELGIQUE — Croix-Rouge de Belgique, 98, Chaussée de Vleurgat, *Bruxelles*.
- BIRMANIE — Croix-Rouge de Birmanie, Strand Road *Rangoon*.
- BOLIVIE — Croix-Rouge bolivienne, 135, Avenue Simon-Bolivar 136, *La Paz*.
- BRESIL — Croix-Rouge brésilienne, Praça da Cruz Vermelha, 10-12, *Rio de Janeiro*.
- BULGARIE — Conseil central de la Croix-Rouge bulgare, 1, boul. S.S. Biruzov, *Sofia*.
- CANADA — Croix-Rouge canadienne, 95, Wellesley Street East, *Toronto*, 5.
- CEYLAN — Croix-Rouge de Ceylan, 106, Turret Road, *Colombo VII*.
- CHILI — Croix-Rouge chilienne, Avenida Santa Maria, 0150 Correo 15, Casilla 246, V., *Santiago de Chile*.
- CHINE — Croix-Rouge chinoise, 22 Kammein Hutung, *Pékin*.
- COLOMBIE — Croix-Rouge colombienne, Carreraa, 7 No. 34-85, Apartado nacional 1110, *Bogota*.
- CORÉE (République de) — Croix-Rouge de la République de Corée, 32-3 Ka Nam San Dong, *Séoul*.
- CORÉE (République démocratique de) — Croix-Rouge de la République démocratique populaire de Corée, *Pyeongyan*
- COSTA-RICA — Croix-Rouge costaricienne, Calle 5a Sur Apartado 1025, *San José*.
- CUBA — Croix-Rouge cubaine, Ignacio Agramonte, 461, *La Havane*.
- DANEMARK — Croix-Rouge danoise, Platanvej 22, *Copenhague V*.
- RÉPUBLIQUE DOMINICAINE — Croix-Rouge dominicaine, Calle Galvan, 24, Apartado 1288, *Ciudad Trujillo*.
- ÉGYPTE — Société nationale du Croissant-Rouge égyptien, rue Ramsis, 34, *Le Caire*.
- ÉQUATEUR — Croix-Rouge équatorienne, Avenida Colombia y Elizalde, 118, *Quito*.
- ESPAGNE — Croix-Rouge espagnole, Eduardo Dato, 16, *Madrid*.
- ÉTATS-UNIS — Croix-Rouge américaine, National Headquarters, 17th and D. Streets. N.W., *Washington* 13, D.C.
- ÉTHIOPIE — Croix-Rouge éthiopienne, P.O. Box 195 *Addis-Abebba*.
- FINLANDE — Croix-Rouge de Finlande, Tehtaankatu I A *Helsinki*.
- FRANCE — Croix-Rouge française, 17, rue Quentin-Bauchart, *Paris* (8^{me}).
- GHANA — Croix-Rouge du Ghana, P.O. Box 835, *Accra*.
- GRANDE-BRETAGNE — Croix-Rouge britannique, 14, Grosvenor Crescent, *Londres* S.W.1.
- GRÈCE — Croix-Rouge hellénique, rue Mackenzie-King, 1 et rue Solonos, 39, *Athènes*.
- GUATÉMALA — Croix-Rouge du Guatemala, 4a. C11-42, Zona No. 1, *Guatemala*.
- HATTI — Croix-Rouge haïtienne, rue Férou, *Port-au-Prince*.
- HONDURAS — Croix-Rouge de Honduras, Calle Henry-Dunant, *Tegucigalpa*.
- HONGRIE — Croix-Rouge hongroise, Arany Janos utca, 31, *Budapest V*.
- INDE — Croix-Rouge de l'Inde, Red Cross Road *New Delhi*, 2.
- INDONÉSIE — Croix-Rouge indonésienne, Tanah Abang Barat, 60, *Djakarta*.
- IRAK — Croissant-Rouge de l'Irak, *Bagdad*.
- IRAN — Société du Lion et Soleil Rouges de l'Iran, Avenue Ark, *Téhéran*.
- IRLANDE — Croix-Rouge irlandaise, 25 Westland Row, *Dublin*.
- ISLANDE — Croix-Rouge irlandaise, Thorvaldsens-straeti, 6, *Reykjavik*.
- ITALIE — Croix-Rouge italienne, 12, Via Toscana, *Rome*.
- JAPON — Croix-Rouge du Japon, 5, Shiba Park, Minato-Ku. *Tokio*.
- JORDANIE — Croissant-Rouge jordanien, *Amman*.
- LAOS — Croix-Rouge lao, *Vientiane*.
- LIBAN — Croix-Rouge libanaise, *Beyrouth*.
- LIBÉRIA — Croix-Rouge du Libéria, Ducor Hall, 109 Front Street, *Monrovia*.
- LIBYE — Croissant rouge libyen, Gasser Hamed Str. 14 P.O.B 239. *Benghazi*.
- LIECHTENSTEIN — Croix-Rouge du Liechtenstein, *Vaduz*.
- LUXEMBOURG — Croix-Rouge luxembourgeoise, Parc de la Ville, *Luxembourg*.
- MAROC — Croissant rouge marocain, 84, Bd Joffre Casablanca
- MEXIQUE — Croix-Rouge mexicaine, Sinaloa, N° 20, 4° piso *Mexico* DF.
- MONACO — Croix-Rouge monégasque, Quai des Etats-Unis *Monaco*.
- NICARAGUA — Croix-Rouge du Nicaragua, 12, Avenida Nordeste *Managua* D.N.C.A.
- NORVÈGE — Croix-Rouge de Norvège, Parkveien, 33b, *Oslo*.
- NOUVELLE-ZÉLANDE — Croix-Rouge néo-zélandaise, 61, Dixon Street, *Wellington* C.I.
- PAKISTAN — Croix-Rouge du Pakistan, Frere Street, *Karachi* 4.
- PANAMA — Croix-Rouge de Panama, *Panama*.
- PARAGUAY — Croix-Rouge paraguayenne, Calle André Barbero y Artigas, *Asuncion*.
- PAYS-BAS — Croix-Rouge néerlandaise, 27, Prinsessegracht, *La Haye*.
- PÉROU — Croix-Rouge péruvienne, Tarapaca 881, *Lima*.
- PHILIPPINES — Croix-Rouge philippine, 600 Isaac Peral Street, P.O. Box 280, *Manille*.
- POLOGNE — Croix-Rouge polonaise, Mokotowska, 14. *Varsovie*.
- PORTUGAL — Croix-Rouge portugaise, Secrétariat général, Jardim 9 de Abril, 1, *Lisbonne*.
- ROUMANIE — Croix-Rouge de la République populaire roumaine, Strada Biserica Amzei, 29, *Bucarest*.
- SAINT-MARIN — Croix-Rouge de Saint-Marin, *Saint-Marin*.
- SALVADOR — Croix-Rouge du Salvador, 3a, Avenida Norte y 3a, Calle Poniente, *San Salvador*.
- SOUDAN — Croissant-Rouge soudanais, P.O. Box 235, *Khartoum*.
- SUÈDE — Croix-Rouge suédoise, Artillerigatan, 6, *Stockholm* 14.
- SUISSE — Croix-Rouge suisse, Taubenstrasse, 8, *Berne*.
- SYRIE — Croissant-Rouge syrien, *Damas*.
- TCHÉCOSLOVAQUIE — Croix-Rouge tchécoslovaque, Thunovska, 18, *Prague III*.
- THAÏLANDE — Croix-Rouge thaïlandaise, King Chulalongkorn Memorial Hospital, *Bangkok*.
- TUNISIE — Croissant-Rouge tunisien, 1, avenue de Carage, *Tunis*.
- TURQUIE — Société du Croissant-Rouge turc, Yenisehir *Ankara*.
- UNION SUD-AFRICAINE — Croix-Rouge sud-africaine, Barclay's Bank Building, 14 Holland Street, *Johannesburg*.
- U.R.S.S. — Alliance des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de l'U.R.S.S. Kouznetsky Most, 18/7, *Moscou*.
- URUGUAY — Croix-Rouge uruguayenne, Juan D. Jackson, 1301, *Montevideo*.
- VENEZUELA — Croix-Rouge vénézuélienne, Avenida de Andrés Bello, No. 4, *Caracas*.
- VIETNAM (République du) — Croix-Rouge de la République du Vietnam, rue Hong Thap Tu, N° 201, *Saigon*.
- VIETNAM (République démocratique du) — Croix-Rouge de la République démocratique du Vietnam, 68, rue Ba-Triez, *Hanoi*.
- YOUgosLAVIE — Croix-Rouge yougoslave, Simina ulica broj, 19, *Belgrade*.